



**Programme des études spécialisées en psychiatrie**

Le 16 mars 2015

À tous les résidents du programme de psychiatrie  
CHUS – Hôtel-Dieu  
FMSS - Université de Sherbrooke

**Objet : Modification au système de gardes**

---

Chers collègues,

Comme vous le savez tous, nous sommes aux prises avec une situation très difficile à l'urgence psychiatrique du CHUS-HD, alors que nombreux sont les patients qui doivent y séjourner pendant plusieurs jours en attente d'un lit d'hôpital, dans un contexte physique exigü. Cette situation dure depuis plusieurs années. Notre département fait l'objet d'intenses pressions de la direction hospitalière, voire même du Ministère de la santé et des services sociaux, pour que cette situation s'améliore. Au-delà de ces pressions politiques, il est de notre devoir comme médecins au service de la population, et payés par celle-ci, de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour tenter de régler ce problème.

C'est dans ce contexte qu'un groupe de médecins du département et de gestionnaires ont participé, en novembre dernier, à une rafale de réunions pour tenter de trouver des solutions. De ces réunions a émergé une série de recommandations qui ont été soumises aux membres du département un peu avant Noël. Le moment est venu de passer à l'action et d'implanter le plus grand nombre possible de ces recommandations, tout en restant à l'affût d'autres solutions auxquelles ce groupe de réflexion n'aurait pas pensé.

Plusieurs de ces solutions impliquent un changement des pratiques médicales, parfois aisées, parfois douloureuses. Une de celles-ci concerne la disponibilité offerte par les médecins psychiatres les fins de semaine. Tous ceux qui ont eu à accomplir ces gardes au cours des dernières années sont à même de témoigner du fardeau très lourd que représentent ces gardes, avec la responsabilité de 105 lits, une urgence souvent pleine à craquer, sans compter les occasionnelles consultations émanant des étages de médecine ou chirurgie qui ne pourraient attendre au lundi. À un seul patron, c'est très lourd.

Cette surcharge porte les médecins psychiatres à agir rapidement, à avoir une pratique défensive et à garder par prudence de nombreux patients à l'urgence. Combinée au fait qu'il ne se donne à peu près aucun congé définitif les fins de semaine, il est habituel que des patients vus le vendredi doivent attendre tout le weekend, voire même plus longtemps, pour un éventuel lit à l'hôpital.

Nous avons donc décidé comme groupe de modifier le système de garde : nous allons instaurer une tournée de fin de semaine, autant le samedi, le dimanche que les jours fériés, en ajoutant un deuxième médecin psychiatre de 8 h à 17 h. Les tâches seront réparties de la façon suivante entre les deux patrons :

1. La première personne de garde, qui continuera de faire une garde de 24 h, de 8 h à 8 h, se concentrera, entre 8 h et 17 h, exclusivement sur la salle d'urgence. Ceci devrait permettre deux choses : diminuer le temps d'attente entre le moment où une consultation est demandée et le moment où celle-ci est effectuée, et permettre une pratique plus approfondie où il sera peut-être possible de retourner à la maison un nombre plus grand de patients.

2. Le deuxième patron, qui œuvrera de 8 h à 17 h, se verra confier la responsabilité, en tout premier lieu, d'une tournée approfondie de l'USR. Cette unité qui a comme mission d'admettre des gens pour la période la plus brève possible, idéalement trois ou quatre jours, héberge une clientèle admise en état de crise émotionnelle; nous pouvons espérer qu'un certain nombre puisse être congédié même les samedis ou les dimanches. Il est difficile d'espérer des congés sur les unités conventionnelles, mais à l'USR, cela devrait en principe être possible si ces personnes sont bien réévaluées. En donnant ainsi des congés, on peut admettre des personnes en attente d'hospitalisation. Le deuxième psychiatre aura aussi la responsabilité de la tournée sur les étages comme de répondre aux demandes émanant des unités médicales et chirurgicales, entre 8 h et 17 h. 3. Cette deuxième personne ne sera pas exposée au stress des nouvelles consultations à l'urgence et ne travaillera que pour une durée de journée conventionnelle (8 h à 17 h).

Nous avons aussi pensé que pour épauler les deux patrons, il fallait aussi modifier le système de gardes des résidents. Présentement, il y a déjà 2 résidents qui font des gardes les fins de semaine, un junior et un sénior. Nous prévoyons en ajouter un troisième.

Les tâches seront réparties de la façon suivante entre les trois résidents :

1. Le résident junior et le résident sénior de garde continueront de faire une garde de 24 h, de 8 h à 8 h et se concentreront, entre 8 h et 17 h, exclusivement sur la salle d'urgence pour épauler le patron à l'urgence. À trois personnes, il sera possible de garder les temps d'attente au minimum et faire les choses sans être toujours à la course, ce qui améliorera la qualité des soins et, je l'espère, de l'enseignement dispensé sur les gardes.
2. Le troisième résident œuvrera de 8 h à 17 h seulement et assistera le deuxième psychiatre (tournée approfondie de l'USR, tournées de l'étage, disponibilité pour la consultation liaison urgente).

Ces changements ont été discutés lors du dernier comité de programme de psychiatrie.

Au nombre de résidents sur la liste de garde (autour de 20), comme il y a habituellement 9 jours de weekend ou fériés par période, cela veut dire un ajout d'une garde par 2 mois à 2 mois et demi environ, et ce, seulement de 8h à 17h. Au final, le fardeau des gardes demeure très raisonnable pour les résidents de psychiatrie par rapport à d'autres disciplines.

Bien sûr, ce nouveau système vient bousculer les habitudes et représente un léger surcroit de travail. En conséquence, il ne fait pas que des heureux, tant chez les patrons que chez les résidents. Nous croyons cependant que ce nouveau système devrait améliorer la qualité et l'accessibilité des soins, et, je l'espère aussi, la formation des résidents lors des gardes.

Ce nouveau système sera mis en place au moment de la nouvelle liste de garde, soit le 6 avril.

Je demeure disponible pour toutes informations supplémentaires, veuillez accepter mes salutations les meilleures.

(original signé)

---

Jean-François Trudel, M.D.  
Directeur,  
Département de psychiatrie  
CHUS Hôtel-Dieu  
FMSS – Université de Sherbrooke